



European Draughts Confederation

Founded in Tallinn on 13.08.1998 – Recognized in Trieste on 16.11.2021

Headquarter: Largo Lauro De Bosis n. 15 – 00135 ROME (Italy)

www.europedraughts.org - board@europedraughts.org

Tax Code 96507400586

Numéro de Protocole EDC: 120/2025/ Actes

Date: 14 juillet 2025

Réunion du Comité de Direction n. 4 – 2025, la seizième du Comité de Direction élu le 05.08.2023.

Le mercredi 18 juin 2025, à 19h30, le Comité de Direction s'est réuni en ligne au moyen de l'application de vidéoconférence Zoom, en présence de *Carlo A. Bordini* ((Président d'EDC - ITA), *Tarmo Tulva* (Vice-président et Directeur des Tournois - EST), *Johan Demasure* (Vice-président Adjoint et Directeur des Tournois Jeunes et Moins de 27 ans - BEL), *Jan Ziolkowski* (Directeur des Tournoi des Vétérans - GER), *Magda Pawlowska* (Directrice Technique, responsable du calendrier FMJD - POL)), *Felix Shepel* (Responsable des Dames - 64 - UKR), *Aare Harak* (Auditeur - EST), *Glib Ushakov* (Responsable du marketing international - UKR) et *Bellita D. Dottor* (Secrétaire Générale - ITA).

Rik Keurentjes était absent (excusé).

Agenda:

- 1. Discours d'ouverture du Président (avec l'état actuel des cotisations annuelles payées à l'EDC);**
- 2. Lecture et ratification du procès-verbal du Comité de Direction précédent (n. 3/2025);**
- 3. Championnats d'Europe 2025 : en cours et en préparation ;**
- 4. Championnats d'Europe Classique, Blitz, Rapide 2026 : proposition du Club de dames Hijken DTC ;**
- 5. Autres évaluations diverses et possibles.**

En ce qui concerne le point **1. Discours d'ouverture du Président (avec l'état actuel des cotisations annuelles payées à l'EDC)**, C.A. Bordini a salué les participants et a informé que l'état du paiement actuel des cotisations annuelles 2025 par les pays manquants est constamment sous contrôle.

Quant au point **2. Lecture et ratification du procès-verbal du Comité de Direction précédent (n° 3/2025)**, il a été entièrement accepté sans aucun ajout supplémentaire.

Concernant le point **3. Championnats d'Europe 2025 : en cours et en préparation**, la discussion a été ouverte par C.A. Bordini sur les Championnats d'Europe Jeunes qui se dérouleront à Chianciano Terme (Italie) durant la première décade d'août. Il a actualisé les informations concernant les athlètes (un bon nombre de participants inscrits) et les fédérations impliquées (presque toutes représentées, à l'exception de la Fédération hongroise).

J. Demasure a pris la parole et a ajouté des informations sur d'autres joueurs qui allaient s'inscrire mais dont les identités n'étaient pas encore définies.

C. Bordini a montré la liste des arbitres, en faisant particulièrement référence au nombre d'arbitres disponibles, provenant tant de la Fédération italienne que d'autres Fédérations européennes,

notamment de Pologne, dont trois avec M. Pawlowska comme co-arbitre principal et J. Demasure comme arbitre principal.

Tous les arbitres ont été sélectionnés en tenant compte de leur connaissance de l'anglais et du français, adaptée aux compétences et à la terminologie sportives spécifiques.

Après cela, d'autres questions pratiques concernant la disponibilité ont été discutées : M. Pawlowska remplacera J. Demasure comme arbitre principal pour les tournois Blitz, en raison de son retour à la maison.

J. Demasure a mentionné une lettre adressée à la Fédération néerlandaise par Edvard Bužinskij, entraîneur de la Fédération lituanienne de jeu de dames. Il demandait des éclaircissements sur l'inclusion de deux joueuses néerlandaises dans un groupe masculin néerlandais. Dans la même lettre, il précisait que, selon le règlement actuel des Championnats d'Europe des jeunes, une telle décision est contraire au règlement spécifique autorisant les garçons et les filles à jouer dans leurs catégories d'âge.

Aux Championnats du Monde Jeunes, dans la section *Catégories*, il est clairement précisé que « *formellement les groupes pour les garçons sont ouverts (les filles peuvent y jouer)* ».

J. Demasure a souligné que dans le règlement du CEJ 2025, au point « 9 - Autres questions relatives au règlement du tournoi », il est indiqué : « *Dans tous les autres cas, le règlement de la FMJD est déterminant. En cas de doute dans le règlement de la FMJD ou dans le présent règlement, la décision sera prise par l'arbitre principal en consultation avec l'organisation et le directeur du tournoi de l'EDC.* » Il est donc formellement admis que les groupes de garçons sont ouverts (les filles peuvent y jouer). De plus, même la FMJD mentionne clairement que les garçons et les filles jouent ensemble, et que les équipes de garçons sont ouvertes aux filles.

Par conséquent, les filles sont autorisées à participer à des compétitions par équipes, pour être encore plus clair et plus précis dans les détails.

Cette question sera inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, prévue à Chianciano Terme, compte tenu de la remarque de M. E. Buzinskij sur la non-égalité des genres. Cette question doit être débattue afin de formuler des règles plus claires et plus efficaces pour un traitement équitable dans le sport.

Après cela, revenant sur les Championnats qui se sont déroulés à Bruxelles en mai 2025, J. Demasure a souhaité se concentrer sur certains aspects liés aux délais et aux coûts, notamment la perte d'argent liée à l'absence d'un athlète. Il a ajouté qu'il était confiant quant à un éventuel remboursement. Le nombre accru de participants avait entraîné des coûts plus élevés, comme l'a constaté Tarmo Tulva, présent, et J. Demasure a profité de l'occasion pour le remercier publiquement de son aide.

C. A. Bordini a répondu qu'un remboursement supplémentaire de 200 euros pourrait être garanti. Une aide financière similaire pour les prix en espèces a été accordée à l'organisateur I. Ismailov après les Championnats vétérans et des moins de 27 ans de Kemer-Antalya, en Turquie. Le Président a même ajouté qu'un équilibre était nécessaire entre les coûts des arbitres et ceux des prix pour chaque événement sportif, et que chaque organisateur devait planifier soigneusement les coûts et les inscriptions.

De plus, il est même fondamental, lorsque cela est nécessaire et imprévisible, de soutenir l'intérêt et l'esprit d'entreprise des organisateurs mis à disposition du monde du Jeu de Dames.

Concernant les Championnats d'Europe par équipes, le Président a espéré qu'un éventuel organisateur serait connu lors de l'Assemblée Générale en Italie, pays où plusieurs épreuves de dames sont déjà programmées en 2025.

Ensuite, à la question de C.A. Bordini sur les tournois de Checkers 64, F. Shepel a indiqué qu'il allait prendre contact avec un organisateur espagnol, espérant un championnat programmé fin novembre 2025, en version brésilienne pour impliquer davantage de pays.

Le président a remercié F. Shepel et T. Tulva pour leur travail et a répondu que pour une véritable organisation, tous les aspects liés au lieu, à l'hébergement, aux dates, aux coûts, aux rondes, etc., devaient être officialisés d'ici août. Ce serait alors une excellente occasion de donner naissance à une Fédération espagnole de jeu de dames.

F. Shepel a assuré que la plupart des nouvelles détaillées seront transmises étape par étape dans un court laps de temps.

Quant au point **4. Championnats d'Europe Classique, Blitz, Rapide 2026 : proposition du Club de dames Hijken DTC** dont le lieu sera à Beilen (Pays-Bas) en octobre 2026 (probablement prévu du 10 au 18), le Président pourrait mettre au courant les Membres au sujet des informations les concernant, après un échange de courriels avec J. Demasure et Wim Koopman, partagé avec T. Tulva et Frans De Jonge.

Dans le dernier email, W. Koopman a proposé de planifier d'abord les Blitz et les Rapides, pour éviter une trop grande fatigue des joueurs après les parties Classiques.

Tout le monde a accepté d'organiser les Blitz et les Rapides au début (le samedi 10 et le dimanche 11) et même d'accepter la proposition de cadence (comme en Italie) : 5 min. + 3 sec. pour les Blitz, 15 min. + 5 sec. pour les Rapides.

Le point d'organisation à discuter concernait les frais d'inscription de 200 euros à partir du quatrième joueur, lors du Championnat Classique Individuel, et de 100 euros pour les trois premiers. La KNDB néerlandaise a proposé de demander 100 euros à chaque joueur. Finalement, le Comité de Direction a décidé de maintenir les 200 euros comme prévu, et ce à l'unanimité. Dans le cas contraire, cela créerait une inégalité de traitement entre les joueurs des pays voisins, dont les frais de déplacement sont déjà moins élevés, et ceux des pays lointains, qui doivent également payer des frais plus élevés. De plus, cela réduirait les primes versées aux joueurs eux-mêmes.

Concernant le point **5. Autres évaluations diverses et possibles**

L'ordre du jour de la prochaine AG bisannuelle de l'EDC a ensuite été défini. Elle se tiendra le 3 août à Chianciano Terme à 15h00.

Ordre du jour de l'AG :

1. Ouverture et bienvenue ;
2. Rapport d'activités ;
3. Statut des membres ordinaires et associés ;
4. Discussion des points à l'ordre du jour (propositions du Comité de Direction ou des Fédérations) ;
5. Clôture.

La prochaine réunion du Comité de Direction de l'EDC a été fixée au 14 juillet 2025, à 19h30, heure de Rome/Berlin/Bruxelles/Paris/Amsterdam, uniquement pour discuter des propositions pour la prochaine AG de l'EDC.

Vers 21h00, le Président a remercié les participants pour leur temps et a déclaré la réunion en ligne close.

Le Président du Comité d'EDC
Carlo A. Bordini